

LES ENVAHISSEURS: ROBERT CHAPUIS PASSE DES AVEUX COMPLETS (suite)...

“Des hauts prélats momifiés aux curés guérilléros, des attardés du Syllabus aux découvreurs de marxisme et de psychanalyse, le clergé catholique somnolant se transforme en cohue pensante”.

Louis MERCIER-VEGA (1).

2- QUELQUES RAPPELS HISTORIQUES:

Responsable «loisirs» en 1955, puis «universitaire», puis secrétaire général adjoint de la *Jeunesse étudiante chrétienne* (J.E.C.) fin 1956, dans le même temps animateur de la commission «enseignement» de l'*Association Catholique de la Jeunesse Française* (A.C.J.F.), enfin membre du bureau de l'U.N.E.F. en 1955, Robert Chapuis (*) retrace en une quarantaine de pages l'histoire sommaire des divers organismes d'action catholique.

L'A.C.J.F. ET SES MÉTASTASES:

L'A.C.J.F. fut fondée en février 1886, sous le patronage du comte Albert de Mun, au temps du pontificat de Léon XIII (1878-1903). Son objectif est d'instaurer un «ordre social chrétien». Chapuis en dit, non sans bienveillance: *«Ce catholicisme social a certainement contribué à limiter le poids des tendances monarchistes, mais sa doctrine de collaboration de classe l'a empêché de jouer un rôle social important»* (2).

Après la création en France de la *Jeunesse ouvrière chrétienne* (J.O.C.) en 1926 et de cercles chrétiens à base socio-professionnelle, l'A.C.J.F. est restructurée en 1929 et spécialisée en cinq branches: J.O.C., J.E.C., J.A.C. (paysans), J.M.C. (marins) et J.C. devenue ensuite J.I.C. (I. pour indépendante). Les caractéristiques n'ont pas varié: *«Fidélité au Saint-Siège, sens social, souci de la collaboration dans l'ordre international, effort toujours plus tendu vers l'apostolat»* (3).

La C.F.T.C. était instituée depuis 1919.

La vague d'enthousiasme d'après la Libération favorisa tous les mouvements, donc ceux d'action catholique. C'est l'époque de la grande réconciliation, du «retrouvons nos manches, ça ira mieux!» et l'A.C.J.F. se retrouve pour quelque temps aux côtés des jeunesses communistes et des jeunesses socialistes dans l'*Union patriotique des organisations de jeunesse*. En effet *«à travers leurs organisations, les catholiques entendent participer à part entière à la fondation d'une d'une nouvelle société»* (4).

L'enthousiasme s'éteint comme ailleurs, mais toutes les graines ne sont pas perdues. D'anciens jocistes se fondent dans le M.P.F. (*Mouvement populaire des familles*) qui (5), en 1947, donnera deux

(*) Voir «L'Anarcho-Syndicaliste», n°9 octobre 1976.

(1) Louis Mercier-Véga, *Les Eglises latino-américaines et la Société*, INTERROGATION n° 8, septembre 1976.

(2) Robert Chapuis, op. cit., p. 42. (3) Ibid., p. 43. (4) Ibid., p. 49.

(5) Chapuis est plutôt flou à propos du M.P.F. Georges Hourdin (*Catholiques et Socialistes*, Grasset, 1973) nous renseigne mieux: des adultes venant de la J.O.C. ont fondé la L.O.C. (*Ligue ouvrière chrétienne*) en 1935 et... *«Pendant la guerre, les conditions de vie des familles étaient devenues plus difficiles, cette ligue devient le mouvement populaire des familles (M.P.F.) en 1941»*. C'est tout de même gênant ce mouvement populaire des familles juste au moment où triomphait la devise *Travail Famille Patrie*.

rameaux, l'un minoritaire créant le M.L.O. (*Mouvement de libération ouvrière*) dont la plupart des membres iront ensuite à l'A.C.O. (*Action catholique ouvrière*) fondée en 1950, l'autre majoritaire créant le M.L.P. (*Mouvement de libération du peuple*) qui, avec la Nouvelle gauche, formera l'U.G.S. dont la fusion avec le P.S.A. et des dissidents du P.C. donnera le P.S.U.

Entre temps, à partir de 1948, la J.E.C. s'efforcera avec succès de noyauter l'U.N.E.F. (6).

Mais avant d'entrer de plein pied dans les trente dernières années revenons sur certaines données historiques que Chapuis se contente d'effleurer ou fait semblant d'ignorer.

UNE FINE ÉQUIPE

Donc l'A.C.J.F. fut fondée sous le patronage du comte Albert de Mun (1841-1914). Ce personnage mérite d'être suivi d'un peu plus près, ainsi que certaines de ses fréquentations. En 1871, «traumatisé» paraît-il par la Commune, il avait créé avec le marquis de La Tour du Pin les *Cercles catholiques d'ouvriers*.

Député catholique du Morbihan il avait, à la Chambre, «salué dans son aurore la contre-révolution naissante» (7). A Chartres, en 1878, à l'occasion du congrès de l'*Union des œuvres catholiques ouvrières*, il fit cette déclaration dans la droite ligne du Syllabus et qui résume clairement les positions fondamentales du catholicisme social: «Non, non, nous ne sommes pas et nous ne serons jamais des socialistes... Le socialisme c'est la révolution logique, et nous sommes la contre-révolution inconciliable. Il n'y a rien de commun entre nous, mais entre ces deux termes il n'y a plus de place pour le libéralisme» (7).

Quelques mois avant l'A.C.J.F., l'*Union internationale catholique d'études sociales* est créée à Zurich en 1884, avec la bénédiction effective de Léon XIII. La France y est représentée par Albert de Mun, La Tour du Pin et Léon Harmel. Ce sont les travaux de l'U.I.C.E.S. qui permettront l'élaboration de l'encyclique *Rerum novarum* promulguée en 1891.

Les bons pères dominicains peuvent prétendre que «ce texte est trop souvent utilisé, à contre-sens, pour justifier la propriété capitaliste»(8), ils ne nous empêcheront pas d'y lire que l'ouvrier «doit fournir intégralement et fidèlement le travail auquel il s'est engagé par contrat libre et conforme à l'équité» (9). Comme s'il pouvait se conclure un contrat libre et conforme à l'équité entre d'une part ceux qui sont contraints pour subsister de vendre leur force de travail sur le marché et, d'autre part, ceux qui tirent profit (plus-value) de cette nécessité. L'argument du contrat libre est l'argument classique du capitalisme que ces messieurs rejettent dans leurs déclarations de principes et appuient dans les faits.

Et plus loin, toujours pour l'ouvrier: «il ne doit point léser son patron, ni dans ses biens, ni dans sa personne. Ses revendications mêmes doivent être exemptes de violence et ne jamais revêtir la forme de séditions. Il doit fuir les hommes pervers qui, dans des discours artificieux, lui suggèrent des espérances exagérées qui n'aboutissent qu'à de stériles regrets et à la ruine des fortunes» (9). Donc Léon XIII obligeait au respect des fortunes et de ceux qui les possèdent... sans justification. Ainsi soit-il. Décidément les exégètes dominicains valent bien leur pesant de cacahuètes.

Pas le moins du monde pervers, Albert de Mun et La Tour du Pin élaborent sur ces bases la doctrine corporatiste fondée sur le principe, «dépassant» la lutte des classes, d'organisation d'une profession telle que toutes les catégories sociales lui appartenant (dont les employeurs) «participent» à la réglementation. La corporation est alors une institution d'ordre public ayant pouvoir de décision et de discipline dans les domaines social, économique et éventuellement politique. Par un incompréhensible effet du hasard (à moins que Satan ait accordé les violons) cette belle construction idéologique s'est trouvée à la convenance de Mussolini (10), Franco et Salazar, c'est-à-dire du fascisme.

(6) Voir aussi sur cette question: Claude Neuschwander, *Patron Mais...*, Seuil, 1975, chapitre 2, p. 47 à 54.

(7) Cité par E. Poulat, *Intégrisme*, Encyclopaedia Universalis.

(8) «*Economie et Humanisme*», op. cit., Encycliques sociales.

(9) Cité par A. Lapeyre, *Encyclique*, Encyclopédie Anarchiste.

(10) Giuseppe Botai, ministre des corporations et de l'économie nationale, *L'expérience corporative*, Nouvelles Editions Latines, 1932.

De son côté Léon Harmel s'efforça d'installer une «usine chrétienne»: «...Dès 1885 il institue un supplément familial de salaire, en 1893 un conseil d'usine - remarquable anticipation des actuels comités d'entreprise - où les ouvriers étaient représentés par des ouvriers élus» (11). Pas étonnant que les comités d'entreprise sentent tant le fagot.

UN ACTE DE FOI

On ne trouve donc que des fées Carabosse autour du berceau de l'A.C.J.F. et de ses métastases. La C.F.T.C. ne fut pas mieux nantie, liée statutairement à *Rerum novarum* jusqu'en 1945.

Il est un peu trop facile d'affirmer qu'on s'est débarrassé de ces tares en un tournemain, l'espace d'un congrès plus quelques colloques. «*Je suis déconfessionnalisé, tu es décléricalisé, nous sommes décorporatisés parce que nous l'avons décidé; il faut nous croire parce que nous vous le disons*».

Quant on n'est pas du tout porté vers l'acte de foi, la prudence conseille d'aller y regarder d'un peu plus près.

(A suivre)

Marc PRÉVOTEL.

Prochain article: III- Eléments d'anthropologie religieuse.

ERRATUM: Le titre exact de la brochure de Maurice Joyeux citée dans l'article précédent est *Autogestion-gestion directe-gestion ouvrière*.

(11) «*Economie et Humanisme*», op. cit., Catholicisme social.